

Jumelage institutionnel pour appuyer l'Office des changes dans l'établissement des statistiques des échanges extérieurs

Rabat, 09/03/11- Un projet de jumelage institutionnel d'appui à l'Office des changes dans l'établissement des statistiques des échanges extérieurs, a été lancé, mercredi à Rabat, avec pour but le rapprochement entre les normes marocaines et européennes dans ce domaine.



Associant l'Office, l'Institut français des statistiques et des études économiques (INSEE), la Banque de France et les Douanes françaises, ce projet financé par l'UE à hauteur de 1,26 million d'euros, répondra aux besoins de l'adaptation des méthodes et pratiques statistiques de l'Office des changes aux directives internationales.

Étalé entre 2011 et 2012, le projet favorisera également la convergence vers la législation européenne dans un environnement marqué par l'accroissement du volume et de la complexité des transactions entre le Maroc et l'extérieur.

Parmi les résultats escomptés, figure aussi le renforcement de l'organisation de l'Office des Changes et de ses capacités institutionnelles à travers l'analyse, la validation et la formalisation des différentes procédures de saisie, de production, d'élaboration et de diffusion des données.

Il s'agira, de même, d'améliorer les capacités de préparation et de mise en œuvre de certaines enquêtes pour certains postes-clé de la Balance des paiements notamment les investissements directs, les transferts des Marocains Résidents à l'étranger (MRE) et les services.

Pour le ministre de l'économie et des finances, M. Salaheddine Mezouar, qui présidait la cérémonie de lancement, "ce jumelage traduit l'efficacité et les résultats du partenariat exemplaire, solide et stratégique avec l'Union européenne dans le cadre du statut avancé".

Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE au Maroc, M. Eneko Landaburu a indiqué que l'Accord d'association entre le Maroc et l'UE traite de façon spécifique le thème de la coopération dans le domaine statistique en vue du rapprochement des méthodologies utilisées par les parties et de l'exploitation des données statistiques dans divers domaines.

Et d'ajouter qu'à travers ce jumelage, l'UE a souhaité "appuyer les efforts de l'Office des changes marocain pour l'amélioration de son appareil statistique et la production des données harmonisées relatives aux échanges extérieurs et à la balance des paiements en vue de faciliter l'étude comparative de ces données avec celles des pays de l'UE".

De son côté, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la coopération, M. Youssef Amrani, a affirmé que ce projet de jumelage institutionnel consolide, une fois de plus, l'appui des jumelages aux réformes entreprises par le Maroc.

"Toutes les actions et les initiatives entreprises par le Maroc et l'UE émanent de la même vision stratégique et de cette même démarche volontariste qui consistent à atteindre une proximité mutuelle optimale", a relevé M. Amrani.

Pour l'ambassadeur de France au Maroc, M. Bruno Joubert, ce jumelage a pour objet d'apporter à l'office des changes marocain des outils nouveaux et plus adaptés qui rendent ses statistiques produites compatibles avec les normes et les standards européens.

Même son de cloche chez le directeur de l'Office des changes M. Jaouad Hamri qui a estimé que "le jumelage avec les institutions françaises inaugure un vaste programme de travail qui s'étalera sur une période de deux ans et posera un nouveau jalon dans l'édifice de la coopération historique et exemplaire entre le Maroc et l'UE".

Dernière modification 09/03/2011 13:57.

©MAP-Tous droits réservés